

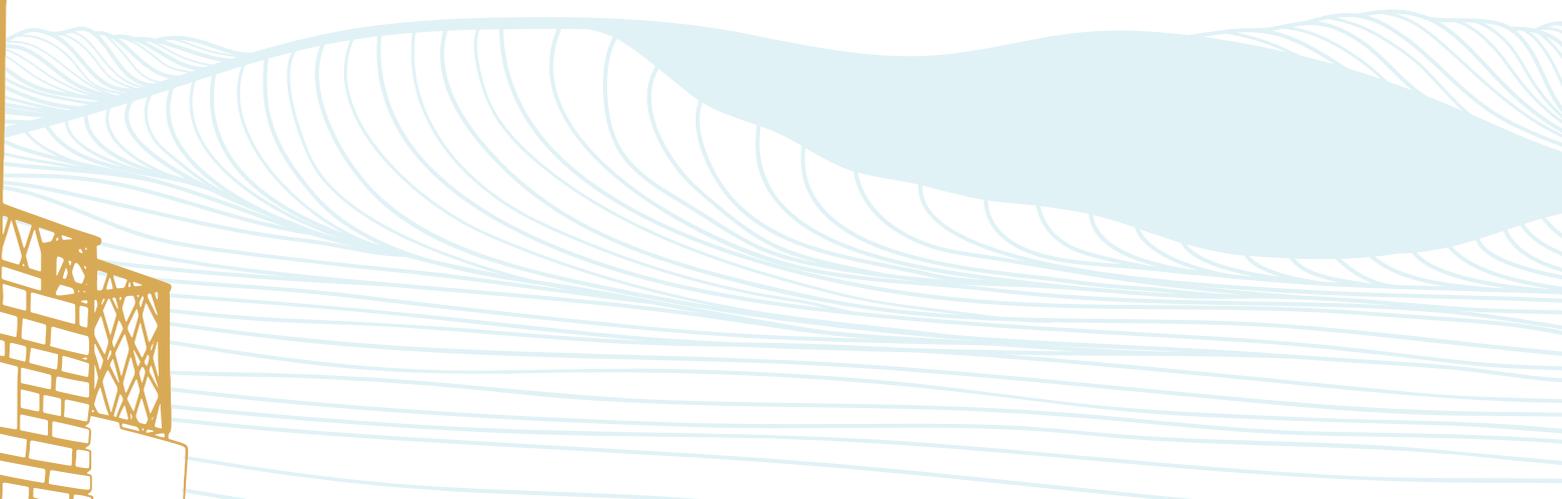


Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

CONCOURS NATIONAL  
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

**VILLE DE**  
**ROYAN**

**DOSSIER DE CANDIDATURE 2024**



« *En Charente-Maritime, posée sur la façade atlantique, entre les estuaires, Gironde et Seudre, Royan est une Ville de bord de mer qui séduit par un cocktail d'architecture balnéaire et des années 50, son marché, ses cinq plages de sable fin, son port de plaisance et un environnement préservé.* »

# Édito

ROYAN a toujours privilégié la qualité de son cadre de vie et cela, dès le XIXe siècle, où son statut très recherché de station balnéaire, fait d'elle la perle de l'Océan. Le bien-être était déjà, l'une des préoccupations de la municipalité à l'égard de ses habitants, ses visiteurs, mais également un atout pour son développement économique et touristique.

La préservation du cadre de vie constitue l'axe central de la politique de la Ville. Elle se traduit concrètement par l'amplification du «Plan Arbres», initié en 2020, le développement de la Régie « Production d'Énergie », une meilleure gestion de l'eau. Cette démarche, impulsée par les élus, avec l'adhésion tant du personnel communal que des citoyens, permet une prise de conscience : notre mode de vie a des conséquences irrémédiables sur l'environnement et sur notre qualité de vie.

Aujourd'hui, l'un des défis majeurs à relever est de trouver un point d'équilibre entre une urbanisation croissante, l'attractivité de notre territoire et la préservation de nos espaces naturels remarquables, sans hypothéquer le futur. L'équipe municipale s'y est attelée en réalisant un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), renforcé d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR), élargissant les périmètres de valorisation patrimoniale naturels et architecturaux. De plus, le Droit de Préemption Commercial (DPC) garantit l'activité économique locale et le commerce de proximité.

Bien sûr, notre plus bel encouragement fut, en 2019, l'attribution de la «Fleur d'Or» par le jury du Concours National des Villes et des Villages Fleuris. Ce témoignage d'intérêt et de satisfaction nous conforte dans les orientations initiées au cours de cette nouvelle mandature.

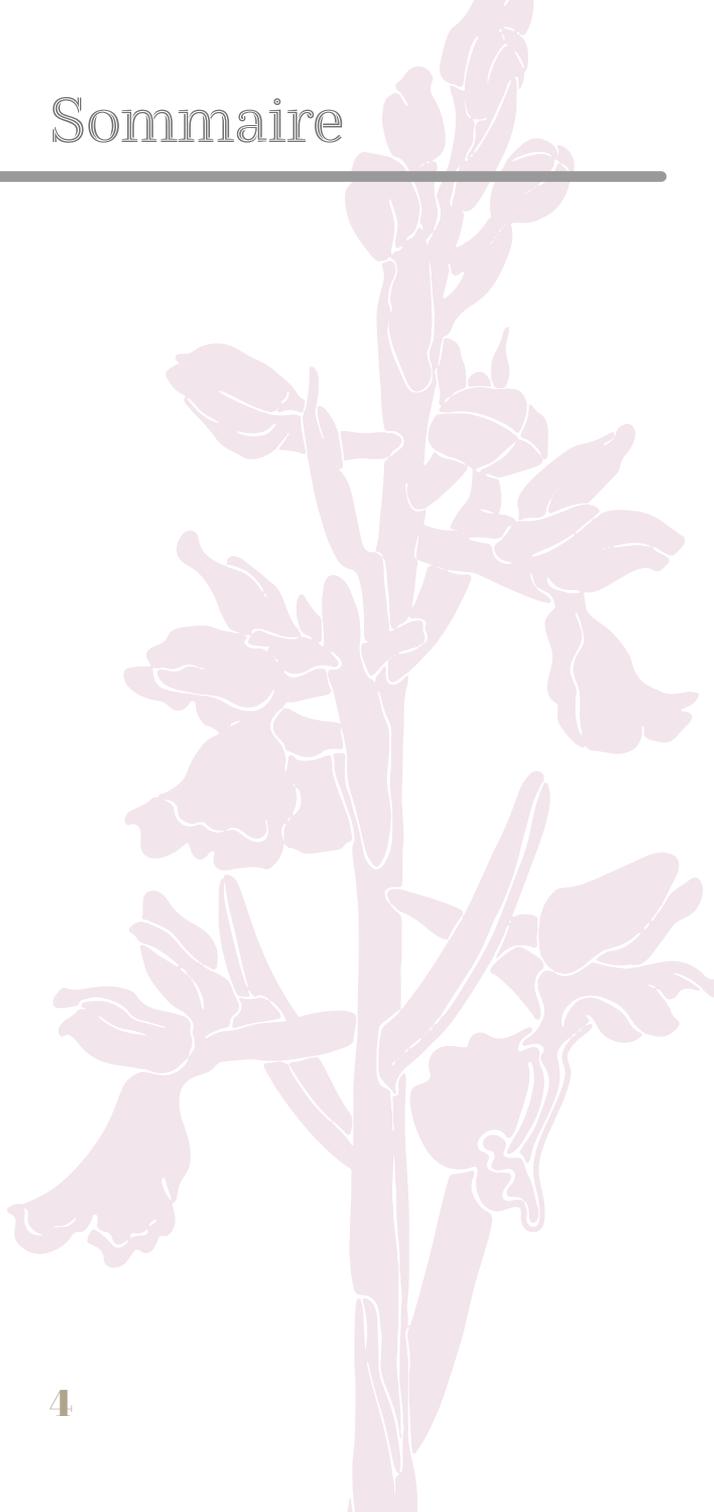
Patrick MARENGO



**Patrick MARENGO**

Maire de Royan,  
Vice-Président de  
la Communauté d'Agglomération  
Royan Atlantique





<b>1</b>	<b>LA VILLE DE ROYAN</b>	<b>p.7</b>
	A. Fiche d'identité	p.8
	B. Ville de bord de mer	p.9
	C. Entre estuaires et marais	p.10
	D. Patrimoine années 50, une signature architecturale	p.11
	E. Valorisation par le végétal	p.12
<b>2</b>	<b>LABEL «VILLE FLEURIE»</b>	<b>p.15</b>
	A. Cadre de vie, de nombreuses distinctions	p.16
	B. Plan de réaménagement de la Ville	p.17
	C. La transversalité et l'interservices	p.18
	D. Pratique de la gestion différenciée	p.20
	E. Parcs et des jardins	p.22
<b>3</b>	<b>LES ACTIONS - ROYAN «VILLE FLEURIE»</b>	<b>p.25</b>
	A. Concours Fleurissement jardins, balcons, résidences et commerces	p.26
	B. Découverte des parcs et jardins	p.27
	C. Information et mobilisation des citoyens	p.28
	D. Installation de panneaux pédagogiques	p.29
	E. Campagnes contre les incivilités	p.30
	F. Animations en lien avec l'environnement	p.31
<b>4</b>	<b>LE PATRIMOINE VÉGÉTAL &amp; LE FLEURISSEMENT</b>	<b>p.33</b>
	A. Le Pôle Cadre de Vie	p.34
	B. Le Service Environnement	p.35
	C. Production horticole et fleurissement	p.36
	D. Gestion du patrimoine arboré	p.37
	E. Mise en valeur des parcs et jardins	p.38
	F. Accompagnement de voiries et de bâtiments	p.39

## 5 GESTION ENVIRONNEMENTALE

- A. Préservation des Espaces Naturels Remarquables
- B. Refuge LPO et gîtes artificiels
- C. Gestion des espèces envahissantes
- D. Ressource en eau et milieux aquatiques
- E. Création de bassins de rétention d'eau
- F. Réhabilitation du Marché central
- G. Actions en faveur du tri et du recyclage des déchets
- H. Consommation énergétique et Photovoltaïque
- I. Désimperméabilisation des sols

p.41

p.42

p.43

p.44

p.45

p.46

p.47

p.48

p.49

p.50

## 6 QUALITÉ DU CADRE DE VIE

- A. Site Patrimoniale Remarquable - SPR
- B. Règlement Local de Publicité - RLP
- C. Entrées de Ville
- D. Une meilleure prise en compte du handicap
- E. Un phare classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
- F. Propreté de la Ville et des Plages
- G. Des espaces de jeux plus variés
- H. Création d'un mur Anti bruit végétalisé
- I. Boulevard Franck Lamy
- J. Démographie médicale

p.53

p.54

p.55

p.56

p.57

p.58

p.59

p.60

p.61

p.62

p.63

## 7 EXEMPLES DE PROJETS & DE PROBLÉMATIQUES

- A. Mise en œuvre d'un « Plan Arbres »
- B. Développement du jardin Guillaume Gillet
- C. Création d'une micro-forêt
- D. Création de nouveaux jardins partagés au Vivier
- E. Réhabilitation du Palais Royan Événement
- F. Création d'une micro-crèche
- G. Réaménagement du Front de Mer

p.65

p.66

p.67

p.68

p.69

p.70

p.71

p.72







1

la Ville de  
ROYAAN

## A. Fiche d'identité

- **Population : 19 568 habitants**  
x4 ou 5 en période estivale
- **Nombre de logements : 20 791**  
dont 52,8% de résidences principales
- **Superficie : 19,51 km<sup>2</sup>**
- **Surface urbanisée :**  
55,2% de territoires artificialisés
- **Surface agricole :**  
27,3% de terres agricoles
- **Surface en eau :**  
9,2% de marais, canaux et fossés
- **Espaces naturels :**  
8,3% de forêts et milieux semi-naturels



© IGN Paris, BD ORTHO®, 2014  
Source ARB Nouvelle-Aquitaine INSEE 2023

## B. Ville de bord de mer

Située sur la rive droite à l'entrée de l'estuaire de la Gironde, la **Ville de Royan** bénéficie d'une **position stratégique** bien souvent convoitée.

Les falaises calcaires et les dunes ont été rapidement plantées et colonisées par l'homme. L'exploitation des forêts, des marais salants, l'élevage, la pêche et la viticulture ont alors façonné le paysage.

Au XIXe siècle, avec l'essor des bains de mer et le tourisme balnéaire, Royan se transforme pour accueillir de nombreux visiteurs.

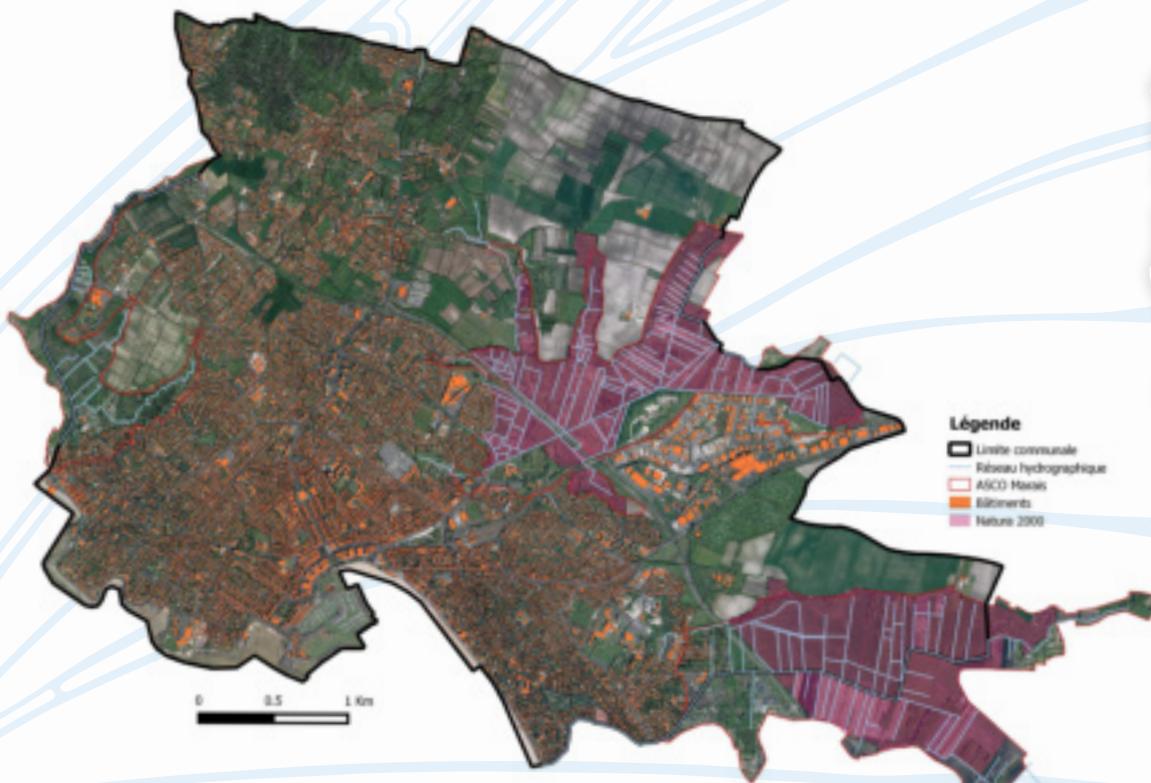
Détruite par les bombardements alliés, le 5 janvier et le 15 avril 1945 et libérée le 17 avril, la même année, la Ville sera reconstruite avec l'élan moderniste de l'époque.

Son ensoleillement, son environnement préservé, ses plages protégées du vent et son port de plaisance en font l'**une des principales Villes de bord de mer de la côte** atlantique.



*Carte de la Ville de Royan*

## 🏠 C. Entre estuaires & marais



Autour de la Ville, face **au plus grand estuaire sauvage d'Europe**, les espaces naturels sont majoritairement représentés par les milieux littoraux et les marais.

Ce patrimoine possède un **fort intérêt biologique**, notamment pour l'accueil des oiseaux migrateurs. Certains **sites** sont protégés (**Natura 2000**) et repérés dans les documents de planification du territoire.

Les zones humides assurent ici des **fonctions écologiques majeures** (régulation hydraulique, filtration des eaux...). Elles sont aussi le refuge de nombreuses espèces parfois rares et menacées. Pour mieux prendre en compte et préserver cette biodiversité, la Ville de Royan contribue à des inventaires, effectue des contrôles de terrain et sensibilise les citoyens.

## D. Patrimoine années 50, une signature architecturale

Royan est l'une des rares villes reconstruites après la Seconde Guerre Mondiale présentant une empreinte sensible de l'architecture brésilienne. **Joyeuse, ludique et colorée, l'architecture royannaise est tournée vers le soleil et la mer.** Cette singularité permet à la Ville de Royan de compter deux monuments « classés » 1950 : l'église Notre-Dame de Royan et le marché couvert. Le Palais des Congrès est en cours de classement. Royan sera la seule ville de France ayant alors 3 édifices classés dans cette catégorie.

Le **patrimoine** communal est **riche** d'une évolution continue en architecture balnéaire, allant du XIXe siècle à nos jours. C'est un **exemple unique** où se côtoient villas de la Belle Époque et constructions des années 50.

Depuis 2011, avec l'obtention du **label Ville d'Art et d'Histoire**, la collectivité mène une démarche active de valorisation du patrimoine bâti et de sensibilisation à l'architecture et au cadre de vie. En 2023, l'ouverture du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) au Palais de Royan permet aux visiteurs de découvrir dans l'exposition permanente 5 sections thématiques et chronologiques pour mieux comprendre l'évolution de Royan.

Des visites, des expositions, des animations et des livrets de découverte sont proposés à tous les publics qui souhaitent en apprendre davantage sur la Ville, son patrimoine, ses parcs et ses jardins.



Plus d'infos +

## E. Valorisation par le végétal

Si la Ville de Royan n'est pas située dans une région géographique historiquement tournée vers la production horticole et pépinière, elle s'est toujours distinguée par d'importants efforts en matière de fleurissement et d'aménagement paysagers.

Suite à la forte extension de la Ville dans les années 50 et avec la volonté d'attirer les touristes, les plantations d'arbres et de massifs d'ornement ont accompagné la transformation du Front de Mer et des quartiers d'habitation.

À l'époque, Royan s'illustrait déjà par l'organisation d'un corso fleuri (fête des fleurs avec défilé de chars) et d'une fête du printemps permettant de marquer le lancement de la saison. Depuis, la Ville s'assure de conserver cet équilibre en proposant des **lieux de vie boisés, plantés, colorés et animés**.

En 2019, ces efforts ont été récompensés par la plus haute distinction du concours des Villes et Villages Fleuris : **le trophée de « la Fleur d'Or »**







# ORCHIDÉES SAUVAGES ESPÈCES PROTÉGÉES

*Ne pas  
cueillir*



CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LA  
PROTECTION DES ORCHIDÉES SAUVAGES



2

Le label

«VILLE FLEURIE»

## A. Cadre de vie, de nombreuses distinctions

Notre commune répond aux critères de plusieurs labels. Ils récompensent ses efforts en matière d'équipements, de services ou de valorisation du patrimoine architectural, naturel et paysager.

Dernièrement, la Ville de Royan s'est notamment démarquée par l'obtention du label Ville amie des Aînés. Il met en lumière ses actions et ses investissements entrepris dans le cadre d'une politique globale et transversale tenant compte du vieillissement sur notre territoire.

Certaines de ces distinctions présentent des exigences communes, notamment en matière de préservation du cadre de vie. Il est alors d'autant plus pertinent de les associer.

Tout comme pour le *label « Villes et Villages Fleuris »*, chaque candidature permet de prendre du recul sur les actions menées. C'est aussi l'occasion de **mobiliser tous les acteurs, publics, associatifs et privés, autour d'un projet commun.**



## B. Plan de réaménagement de la Ville

---

Depuis les années 50, renaissance de Royan, les modes de vie ont évolué. Avant-gardiste à sa reconstruction avec ses larges axes routiers, ses parcs de stationnement automobile et ses espaces minéraux, la Ville doit se réinventer afin d'offrir à ses habitants et ses visiteurs de nouveaux modes de vie : déplacements «doux», espaces d'échange et de rencontres.

Cette transition passe par le ré-aménagement de ce territoire, accentué en 2020 par la réhabilitation du Palais de Royan, celle en cours du Marché central, mais aussi par la création de nouveaux jardins (partagés, arboretum ou multi-générationnels), de plus de 40 km de réseau cyclable et 1250 places de stationnement vélo, ou encore des entrées de Ville plus fluides et accueillantes.

Cette mutation prend en compte le projet de réhabilitation du Front de mer, le plan piscine, l'impact paysager et sa définition avant le développement d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), exemples Tries-Chassot ou les Hauts de Royan, ou tout autre programme immobilier.



Photo 4 vents - Front de Mer

## C. La transversalité et l'interservices

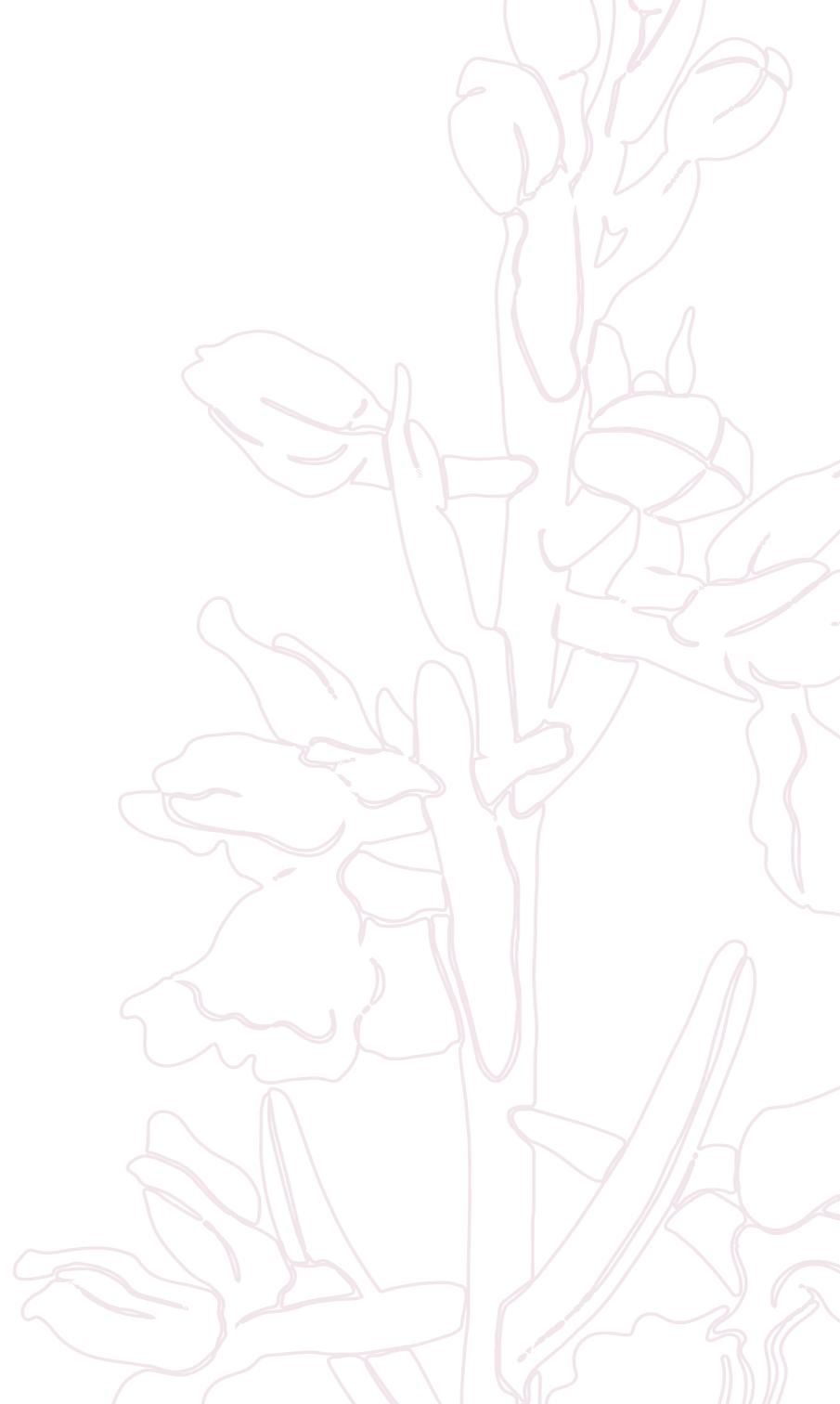
---

Le cadre de vie rime avec compétences et savoir-faire. Royan peut se prévaloir de l'efficacité de ses services par la mutualisation des projets et des forces vives au quotidien.

Quelle que soit l'action municipale, grands événements, ré-aménagement de quartiers et voirie, création d'espaces ludiques ou multigénérationnels, les différents Pôles que comprend la Ville (Logistique, Transport, Bâtiments, Cadre de vie, Police Municipale, Communication...) travaillent conjointement afin de satisfaire la volonté des élus pour l'intérêt général.

Cette philosophie s'applique également au niveau communautaire avec la réalisation de projets transverseaux.

Le Code de Marque illustre l'implication de la Ville-centre, de l'Agglomération Royan Atlantique et de l'Office de Tourisme Communautaire dans la nécessité d'améliorer son attractivité.





*Cérémonie des Nouveaux Royannais*



*Escapade Littorale*



*Ultimate*



RENSEIGNEMENTS  
Pôle Enfance Jeunesse Famille  
05 46 06 50 30  
sejfc@mairie-royan.fr



## D. Pratique de la gestion différenciée

La Ville de Royan a fait l'inventaire des différents types de surfaces à entretenir. Cette caractérisation permet d'adapter les interventions et les pratiques à la spécificité de chaque lieu.



### Principaux espaces

- Parcs & jardins
- ▨ Sport
- Accompagnement d'habitats sociaux & éducatifs
- Cimetières
- Groupes scolaires
- Accompagnement de voirie
- Accompagnement habitations & HLM
- Jardins familiaux
- Accompagnement de bâtiments publics
- Espaces naturels
- ▨ Établissement horticole
- ▨ Camping municipal
- ▨ Autres

*Service des Espaces Verts de la Ville de Royan, 2011  
Caractérisation des espaces verts basée sur la typologie proposée  
par l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF)*

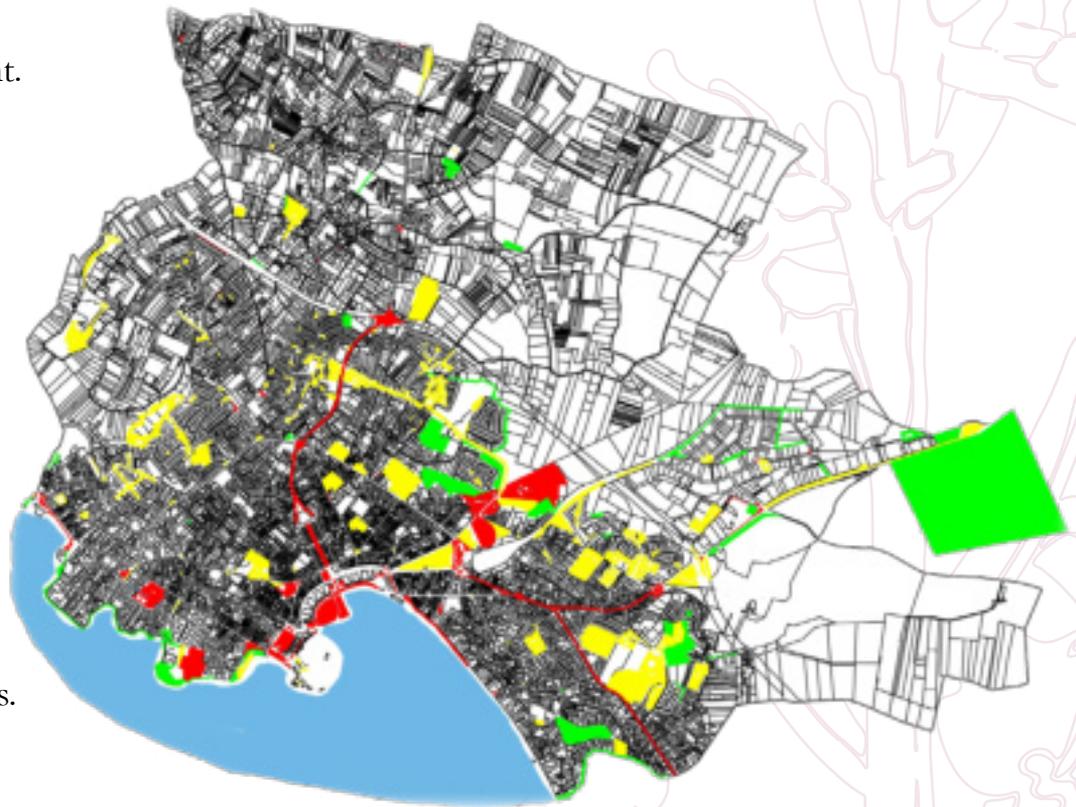
La commune applique des gestions différentes selon les secteurs. Le recours à des méthodes variées permet de concilier un haut niveau d'exigence avec la préservation de l'environnement.

### Grands principes

- **Gestion «prestige»** 26,5 hectares (15,27%)  
espaces en front de mer, grands axes
- **Gestion «classique»** 57,9 hectares (33,37%)  
lotissements, résidences collectives...
- **Gestion «naturelle»** 89,1 hectares (51,36%)  
marais, secteurs boisés, aérodrome...

En pratique, si des espaces urbains nécessitent une attention quotidienne, des lieux plus sauvages ne font l'objet que de rares interventions annuelles. Ainsi, la fréquence des passages et les procédés sont adaptés à la sensibilité du milieu.

La Ville s'est aussi adaptée à l'interdiction des pesticides chimiques. Après avoir testé des produits de biocontrôle, les services privilégient les traitements mécaniques et manuels.



*Service des Espaces Verts de la Ville de Royan, 2011  
Caractérisation des espaces verts basée sur la typologie  
proposée par l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF)*

## E. Parcs & jardins

Avec ses espaces naturels et paysagers, Royan peut se flatter de compter de véritables îlots de verdure formant un ensemble de 173 hectares répartis sur tout le territoire communal, soit une vingtaine de parcs et jardins publics.

Depuis des années, la Ville s'attache à les entretenir, pour mieux les préserver et les promouvoir, en les intégrant dans sa politique globale d'urbanisme et de protection du patrimoine à travers son SPR.

Par ailleurs, inscrite sur la liste des communes estuariennes au titre de la Loi Littoral, notre Ville se doit d'identifier des espaces dits « espaces naturels remarquables » afin de valoriser et préserver les milieux indispensables au maintien des équilibres biologiques. Depuis 2010, en élaborant un programme de suivi et d'entretien des Espaces Naturels Remarquables (ENR), la commune de Royan s'est engagée à veiller au bon état des espaces naturels urbains et périurbains.



Plus d'infos +







# CONCOURS FLEURISSEMENT

JARDINS, BALCONS, RÉSIDENCES, COMMERCES

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 30 JUIN 2024



NOMBREUX LOTS  
OFFERTS



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Maison des Associations  
05 46 38 46 52 ou 06 73 16 61 63  
association@mairie-royan.fr  
www.ville-royan.fr



CONCOURS FLEURISSEMENT  
JARDINS, BALCONS, RÉSIDENCES, COMMERCES



3

Les actions - Royan

«VILLE FLEURIE»

## A. Concours Fleurissement jardins, balcons, résidences et commerces

---

À Royan, le concours annuel du fleurissement est ouvert à tous ceux qui possèdent un espace fleuri ou arboré visible de la rue.

Qu'il s'agisse de fidèles, de curieux ou de nouveaux résidents, tous sont invités à redoubler d'efforts pour se distinguer et participer à l'**embellissement de la Ville**.

Le jury municipal récompense les lauréats selon plusieurs catégories : **Prix des jardins, Prix des balcons, Prix des commerces, Prix des résidences** et même un **Prix spécial** de la Ville.

Cette incitation au jardinage est aussi l'occasion de créer un **enthousiasme collectif** autour du fleurissement, tout en permettant de **favoriser les échanges et les rencontres**.



## B. Découverte des parcs & jardins



Toujours dans l'idée de promouvoir le label et de faire découvrir nos espaces de verdure, la municipalité propose régulièrement des rencontres ouvertes à tous.

Le suivi d'événements de portée nationale comme la « Fête de la Nature », les « Rendez-vous aux Jardins », les « Journées Européennes du Patrimoine » ou encore les « Instants Jardins » servent alors de prétexte pour amener le public à visiter nos parcs et nos jardins. Portes ouvertes des serres municipales tous les ans avec l'accueil de 800 à 1000 personnes sur la journée.

Les serres municipales apportent également leur contribution avec des journées portes ouvertes et des ateliers pour les scolaires ou les adhérents du programme **Préserveons Ensemble Notre Santé** (PENSA) tels que des Ateliers d'art floral, des ateliers bonzaï, ou encore des ateliers potagers.

Ces échanges prennent aussi la forme de rencontres techniques, avec d'autres collectivités, des associations ou des écoles spécialisées qui viennent à Royan pour partager des expériences. Sur ces dernières années le Centre de loisirs Gimajin, l'école Louis Bouchet et l'école de Clairière ont participé à la Coupe de France du Potager.

En 2024, Royan accueillera sa première « Fête des pêches » en résonance avec sa géographie estuarienne.

## 🏠 C. Information & mobilisation des citoyens



Plus d'infos +



Plusieurs supports de communication sont déployés tout au long de l'année pour relayer l'attention portée au cadre de vie et aux actions dédiées.

Les Royannais sont informés dans les 3 éditions annuelles du **RoyanMAG**, avec des rubriques consacrées à l'environnement et au cadre de vie. Une fois par an, l'Agenda municipal et le guide des nouveaux arrivants rappellent aussi des informations pratiques.

Le site Internet, le mensuel des programmations et des panneaux d'affichage (une centaine dont 3 numériques et 1 borne tactile) complètent le dispositif. Ils participent à mobiliser les citoyens lors d'événements en lien avec la nature.

Enfin, pour impliquer ses administrés, la Ville a pris **un arrêté** précisant les règles d'**entretien des trottoirs et d'élagage** des plantations le long des voies publiques.

## D. Installation de panneaux pédagogiques

La **signalétique urbaine** est utile pour informer le public. À Royan, pour plus de clarté, le mobilier d'affichage a fait l'objet d'un nouveau marché. L'ensemble des supports a ainsi été rénové et s'intègre mieux dans la cité. Il réduit la pollution visuelle par sa répartition et son esthétique.

La commune apprécie partager la richesse de son patrimoine ou de simples curiosités. Ainsi, sur le Front de Mer et dans les espaces verts, des expositions de plein air sont régulièrement présentées.

Certains supports sont amenés à rester. Des photos anciennes (1900-1950) sont installées dans les massifs des quartiers. Placées à des endroits stratégiques, elles permettent de voir **l'évolution de notre ville**.

À l'image des panneaux installés près du port, sur le quai des Sabliers, la Ville propose aussi des informations sur les plages et le sentier littoral. **Ces créations illustrées présentent l'environnement et l'architecture du bord de mer.**



## E. Campagne contre les incivilités



Avant de passer au stade de la répression, la Ville de Royan s'est donnée pour mission de **sensibiliser les usagers** et de **lutter contre les mauvaises pratiques**.

Avec des affiches, régulièrement renouvelées, la commune appelle au civisme et cible les déjections canines, les mégots, les plastiques, les bouteilles en verre, les canettes, les chewing-gum, les nuisances sonores et l'entretien des haies et des trottoirs.

Les différents visuels sont intégrés dans les documents d'information diffusés aux citoyens. Ils sont également présentés sur les panneaux d'affichage installés en ville.

Pour appuyer ces messages et agir sur le terrain, **Royan a aussi créé en mars 2021 sa propre « Brigade de l'Environnement »**.

Les agents assermentés parcourent le territoire et signalent le moindre écart. Cela représente 448 interventions dont 308 dépôts sauvages depuis sa création.



## F. Animations en lien avec l'environnement



Sur le plan national, les événements consacrés à la préservation des ressources et à la protection de la nature se multiplient.

À son niveau, la Ville de Royan s'en fait le relais dès qu'elle en a l'occasion.

Que ce soit pour des expériences scientifiques, proposées par le Pôle Famille, des sorties sur le terrain, sollicitées par les écoles, et bien d'autres manifestations, le Service Environnement anime des **ateliers thématiques** à destination des enfants. Cette politique s'inscrit dans une démarche transversale : auprès des scolaires avec l'accompagnement de classes de CM2 au Phare de Cordouan, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, pour y observer le patrimoine naturel et architectural du site. Pour le grand public, en période estivale, un programme décline des **activités et des visites guidées** sur l'environnement littoral.

Tous les ans, pour la « *Journée Mondiale des Zones Humides* », la Ville propose des conférences et des visites guidées. Ces actions permettent d'**attirer l'attention des citoyens** sur l'eau et les marais.

Pour la « *Semaine Européenne du Développement Durable* », la commune s'associe à l'agglomération pour proposer, en plein centre-ville, un village avec de nombreuses animations.



## RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

LES MUSIQUES DU JARDIN

[rendezvousauxjardins.fr](http://rendezvousauxjardins.fr)  
#RdvJardins



The background of the page is a detailed, light-colored wood grain pattern, showing concentric growth rings. In the center, there is a dark brown circle containing the white number '4'.

4

# LE PATRIMOINE

végétal & le fleurissement

## A. Le Pôle Cadre de vie

Le Service est composé de **36 agents** (effectif 2024, hors saisonniers). S'ajoute également 3 contrats PEC et 4 apprentis en alternance. Il a pour principal objectif **d'assurer l'entretien et l'aménagement des espaces verts de la commune.**

Composition / répartition des effectifs :

- **1 responsable du Pôle Cadre de Vie**
- **1 responsable du Service Espaces Verts Environnement**
- **1 responsable du Service Propreté Urbaine**
- **1 responsable du Service Garage**

Ville divisée en 4 secteurs avec pour chacun

- **1 agent de maîtrise principal + 2 à 4 agents**

- **Équipe de tonte**

1 agent de maîtrise principal + 4 agents

- **Production / Décoration**

1 agent de maîtrise principal + 2 agents

- **Travaux / Logistique**

2 agents

- **Atelier mécanique**

4 agents

- **Surfaces sportives**

3 agents

Le Service est chargé de la gestion des parcs et des jardins, du fleurissement de la Ville et des interventions sur les accompagnements de voiries ou de bâtiments. Il s'occupe aussi des équipements sportifs, des cimetières et des espaces naturels aménagés.

- **Surface d'espaces verts** : 173,5 hectares
- **Plantation de fleurs dans les massifs** : 172 massifs répartis sur 47 sites renouvelés pour l'été, l'automne et l'hiver
- **Patrimoine arboricole** : 10 200 arbres dont 4 520 sujets en alignement
- **Entretien des stades** : 5 stades pour une surface de 7,5 ha + 2 pistes d'athlétisme et autres terrains de sport comme le COSEC ou le City Stade
- **Entretien des cimetières** : 3 cimetières pour une surface de 8,3 ha
- **Décorations florales** : Plus de 110 décors réalisés chaque année, fêtes, cérémonies, conférences, expositions, salons, festivals...

## B. Le Service Environnement

En matière d'environnement ou de développement durable, les problématiques sont très variées. Le Service est formé de **4 agents**. Il intervient en transversalité pour assister les différents pôles de la collectivité. Il assure également des missions spécifiques autour des axes suivants :

- **Surveillance et préservation des espaces naturels**
- **Inventaires**, suivi des sites remarquables, lutte contre les nuisibles et les dépôts sauvages...
- **Mise en place d'actions exemplaires**
- **Diagnostics**, modification des pratiques de la collectivité, suivi de référentiels...
- Lien avec la réglementation et les documents de planification
- Prise en compte de l'environnement dans le cadre du PLU, de la gestion du patrimoine, des risques...
- Sensibilisation du public
- **Ateliers pédagogiques, conférences thématiques, visites guidées, supports d'information...**

Plusieurs équipes interviennent aussi pour l'entretien et la mise en valeur des espaces publics. Si chacun a sa spécialité, de nombreuses interventions demandent un travail coordonné.

### **Le Service Propreté Urbaine**

Chargés de la propreté urbaine, les 19 agents assurent le balayage des rues, le nettoyage des surfaces et du mobilier urbain. Ils font aussi la collecte des 523 corbeilles, des 78 Toutounets et des cendriers. Ils interviennent sur les poubelles de plages, les bacs à marée, le Tri des déchets (CITEO), la collecte des encombrants et le recyclage avec des organismes présents sur notre territoire (CARA, Ecosystème, SIL, Emmaüs...). Le désherbage des trottoirs est donné depuis de nombreuses années à un prestataire privé, un établissement d'Insertion.

### **Le Pôle Technique Municipal**

Responsable de la maintenance des bâtiments (écoles, marchés, sanitaires, gymnases...), il s'occupe également du contrôle des 14 aires de jeux.

### **Le Pôle Garage**

Il est formé de 4 agents ayant la charge de l'entretien de l'ensemble du parc, véhicules, matériels de tous les services de la collectivité.



## C. Production horticole & fleurissement

L'activité de production des serres municipales est importante et fait la fierté de notre commune. Ces équipements permettent de gérer au mieux les besoins pour un fleurissement généreux, coloré et attendu par les usagers.

- **Production annuelle**

**160 000 plantes horticoles produites par les serres municipales par an :**

annuelles 55% ; bisannuelles : 40,5% ; vivasses : 3% ; potées fleuries et plantes vertes 1% ; chrysanthèmes : 0,5%

- **Plantes annuelles**

**86 000 fleurs** dont 110 espèces et 305 variétés

- **Plantes bisannuelles**

**70 000 fleurs** dont 30 espèces et 90 variétés

- **Vivaces**

**3 500 plantes**

- **Chrysanthèmes**

**1 000 chrysanthèmes** à petites fleurs : 6 coloris

- **Surface de production**

**Structure de 3 460m<sup>2</sup>** dont 850m<sup>2</sup> de serres automatisées et 2 160m<sup>2</sup> de serres « tunnel plastique »

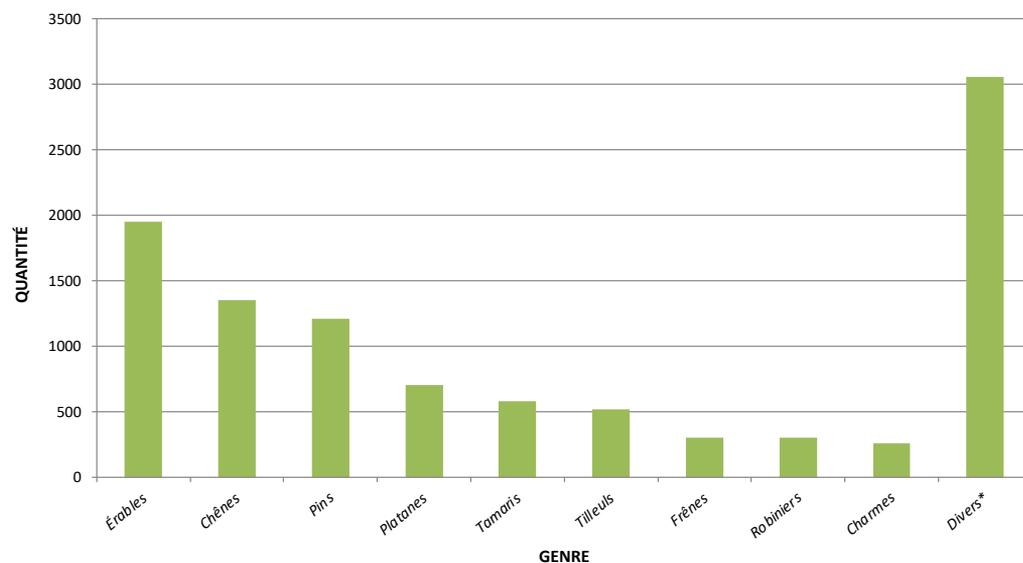


## D. Gestion du patrimoine arboré

Le Service des Espaces Verts veille sur **plus de 10 200 arbres plantés** sur le domaine public communal. En plus du travail de taille (novembre à mars), les agents assurent la plantation ou le renouvellement de certains sujets. Chacune de ces opérations permet d'alimenter une base de données, qui de façon interactive, enregistre sur tablette tactile et géolocalise les essences. Ce système développé en partenariat entre la Ville et la Communauté d'Agglomération offre une vue globale du parc, des espèces et de l'état sanitaire des sujets, grâce au suivi de terrain effectué journalièrement.

Cette mission fait aussi appel à des interventions spécifiques :

- Projets soumis à l'Architecte des Bâtiments de France ou en Espace Boisé Classé
- Projets soumis aux contraintes du Site Patrimonial Remarquable
- Participation à des groupes de travail thématique (CAUE, Ville d'Art & d'Histoire)
- Veille sanitaire, diagnostics, information du public (DRAAF et la FREDON)



\*Microcoulliers, Cersiers, Bouleaux, Murrers,  
Lilas des Indes, Palmiers, Aulnes...



# 🏠 E. Mise en valeur des parcs & jardins

La commune est **parsemée de squares, de parcs et de jardins accessibles** et ouverts librement au public. Ces espaces de verdure permettent à tous les quartiers de disposer de lieux de rencontre, de balade ou de détente. Tous ces espaces forment la trame verte de la Commune en étant reliée avec la strate arborée.

Alors que certains sites sont situés à proximité des commerces et du centre-ville, d'autres permettent aux habitants de **s'évader** en retrouvant des milieux boisés, des sentiers de promenade et des plans d'eau.

Les parcs les plus vastes sont généralement **pourvus d'aires de jeux, d'équipements de loisirs et de mobiliers** permettant à chacun de se prélasser tout en profitant du paysage.

Quelle que soit leur localisation, la Ville de Royan porte une **attention particulière à chacun de ces endroits**. Le dernier espace créé est le Jardin Guillaume Gillet qui regroupe 3 grands principes dans son élaboration : un espace à la découverte des 5 sens, un deuxième ludique et multigénérationnel faisant partie intégrante d'un arboretum.

<p><b>1 - LAC DE LA MÉTARIE</b> C3-C4</p> <p>Quartier de la Métairie</p> <p>Bassin créé dans les années 1970 pour la récupération des eaux pluviales.</p> <p>Promenade / Aire de jeux / Aires de Pontalliac</p> 	<p><b>2 - JARDINS DE PONTALLIAC</b> A5</p> <p>Quartier de Pontalliac</p> <p>Les massifs fleuris offrent de la couleur et de la fraîcheur à ce quartier emblématique.</p> <p>Plage / Commerces / Restaurants Casino / Club de Surf / Boule/Bretonne</p> 	<p><b>3 - FAÇADE DE VERTHAMON</b> B5</p> <p>Quartier de Pontalliac</p> <p>Cet espace piéton offre une vue imprenable sur le front de mer et la plage de Pontalliac.</p> <p>Plage / Commerces / Restaurants / Mini-Golf</p> 	<p><b>4 - PROMENADE LITTORALE</b> B6-B7-C7</p> <p>Quartiers Clay / Familles</p> <p>Le parcours idéal pour profiter du bord de mer et découvrir les richesses du rivage.</p> <p>Plage / Restaurants / Parcours sportif / Parcs/maisons</p> 
<p><b>5 - PARC DE L'HÔTEL DE VILLE</b> C6</p> <p>Quartier de Clay</p> <p>Ce parc de deux hectares est ouvert au public et entoure le bâtiment de l'Hôtel de Ville.</p> <p>Accueil / Services Administratifs</p> 	<p><b>6 - ÉCOLE LOUIS BOUCHET</b> D5-E5</p> <p>Quartier de Notre-Dame</p> <p>Vieilles des espaces piétons mais fermé au public, ce parc est accessible pour l'école.</p> <p>Eglise Notre-Dame / Mairie / Bibliothèque Municipale</p> 	<p><b>7 - SQUARE KENNEDY</b> E6-E7</p> <p>Quartier du Port - Front de mer</p> <p>Plants d'espèces variées, ce jardin propose également un bassin d'ornement.</p> <p>Aire de jeux / Plage / Palais de Congrès / Centre-Ville</p> 	<p><b>8 - JARDINS DE LA MER</b> F6</p> <p>Quartier du Port - Front de mer</p> <p>En bord de mer, diverses créations artistiques viennent accompagner les jardins.</p> <p>Promenade / Plage / Commerces / Restaurants / Surf / Centre-Ville</p> 
<p><b>10 - TACHE VERTE</b> G5</p> <p>Quartier de la Tache Verte</p> <p>Cette glace arborée est un passage idéal pour rejoindre le front de mer et le centre-ville.</p> <p>Commerces / Restaurants / Skate Park / Boule/Bretonne / Gare</p> 	<p><b>11 - RYVAU DE VALLÉES</b> J6-J7-K7</p> <p>Quartier de Nulfères</p> <p>Ce petit cours d'eau constitue le dernier passage des eaux du marais de Boule avant la mer.</p> <p>Promenade / Plage / Balade IPO</p> 	<p><b>12 - JARDIN DU PARC</b> J7</p> <p>Quartier de Nulfères</p> <p>Inauguré en 1986, cet espace était autrefois un véritable port de plaisance.</p> <p>Promenade / Aire de jeux / Mini-Golf / Palais des Sports / Musée IPO</p> 	<p><b>13 - ZONE DE SOUVÈNE</b> K5-K6</p> <p>Quartier de Mésorbot</p> <p>Ses équipements autour du site en font un lieu idéal pour la pratique de divers sports.</p> <p>Skate Park / Skate Park / Équipements sportifs et de loisirs</p> 
<p><b>15 - PROMENADE DU QUÉBEC</b> H3-H4</p> <p>Quartier des Cypres</p> <p>À pied ou à vélo, cet axe est un passage idéal pour observer les paysages du marais.</p> <p>Parc des Bœufs / CARRÉ / Gare</p> 	<p><b>16 - CHEMIN « VERT »</b> H2-H3</p> <p>Quartier des Cypres</p> <p>Malgré la proximité avec la voie express, ce passage s'ouvre sur de beaux paysages.</p> <p>Promenade</p> 	<p><b>17 - SOURCE DE LA GARENNE</b> G2</p> <p>Quartier de Saint-Pierre</p> <p>À cet endroit s'écoule une source d'eau qui alimente des forêts du marais de Pousseau.</p> <p>Promenade</p> 	<p><b>18 - Puits du Clouzet</b> F3</p> <p>Quartier de Saint-Pierre</p> <p>Près de l'église Saint-Pierre, ce puits est un vestige de l'ancienne occupation du secteur.</p> <p>Eglise Saint-Pierre / Château d'eau / Maison des associations</p> 

## F. Accompagnement de voiries & de bâtiments

---

Le Service des Espaces Verts doit également veiller au maintien et au renouvellement de la végétation qui accompagnent les éléments de voirie et les bâtiments communaux.

Quand il ne s'agit pas de nouvelles créations, les agents interviennent pour entretenir ou restaurer des aménagements qui doivent supporter les contraintes du bord de mer et la fréquentation du public tout au long de l'année.

Si un rendu esthétique est évidemment attendu, les choix techniques se portent maintenant vers des créations nécessitant moins d'eau et d'entretien.

En été comme en hiver, pour valoriser des manifestations ou accompagner des moments festifs, la Ville prend toujours plaisir à varier les décors des lieux emblématiques et des ronds-points (animation thématique chaque été + animation Noël à Royan en décembre).



# ICI FAUCHAGE TARDIF

✓ REFUGE INSECTES

✓ MURISSEMENT  
DES BULBES



## ICI RUCHES

D. Serv. Environnement, Royan / N°19.380

Pour la Ville de Royan  
Hôtel de Ville : 05 46 39 56 56  
Service Environnement : 05 46 22 62 02  
E-mail : environnement@mairie-royan.fr

Agriculteur intervenant sur le site  
David SCHUMILVER : 07 84 46 28 60  
N° Siret : 850 024 209 00015  
E-mail : david9577@hotmail.fr

LES ABEILLES ONT UN RÔLE ESSENTIEL DANS LA NATURE,  
EN PARTICULIER POUR LA POLLINISATION DES PLANTES À FLEURS.

LES RUCHES INSTALLÉES PAR LA VILLE DE ROYAN ONT POUR VOCATION  
DE FAVORISER LA DÉCOUVERTE DE L'APICULTURE ET DES INSECTES  
POLLINISATEURS AU TRAVERS D'ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES.



## ICI ÉCO-PÂTURAGE

D. Serv. Environnement, Royan / N°19.380

Pour la Ville de Royan  
Hôtel de Ville : 05 46 39 56 56  
Service Environnement : 05 46 22 62 02  
E-mail : environnement@mairie-royan.fr

Pour les Moutonniers de l'Estuaire  
Ferme de La Graville (Mortagne-sur-Gironde) : 05 46 90 50 91  
Ferme de Conchemarthe (Chenac-Saint-Saurin-d'Uzès) : 06 16 44 44 99  
www.agneaudelestuaire.com

L'ÉCO-PÂTURAGE (OU ÉCOPASTEURALISME) EST UN MODE D'ENTRETIEN  
ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS PAR LE PÂTURAGE D'ANIMAUX HERBIVORES.

LA VILLE DE ROYAN ET L'ASSOCIATION DES MOUTONNIERS DE L'ESTUAIRE  
PROPOSENT ICI UNE ALTERNATIVE AUX INTERVENTIONS MÉCANIQUES ET  
CHIMIQUES POUR UNE GESTION PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.



5

# GESTION environnementale

## A. Préservation des Espaces Naturels Remarquables



42



Plus d'infos +

Au titre de la loi Littoral, la Ville doit identifier et préserver les milieux naturels avec un intérêt écologique. Certains espaces sont déjà repérés et parfois protégés (sites Natura 2000, zones humides, espaces boisés classés...).

Les services échangent avec un réseau d'acteurs investis dans la protection de la nature. Cette dynamique permet de partager des observations et des conseils de gestion.

C'est aussi l'occasion de faire des projets, comme avec la création d'une Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS). La Ville permet ainsi au Département d'assurer une veille foncière sur des lieux parfois menacés.

Un agent municipal réalise un suivi des secteurs les plus sensibles. Sur le terrain, de nombreuses tâches sont à effectuer : collecte de déchets, inventaires, destruction de plantes exotiques, sensibilisation des usagers, etc.

## B. Refuge LPO & gîtes artificiels



Plus d'infos +

La flore, la faune et en particulier les oiseaux sont de bons indicateurs de l'état des milieux naturels et du cadre de vie. Pour la période 2019-2023, la Ville de Royan a reconduit son **accord avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** autour du Refuge « **Jardin du Parc & Riveau de Vallières** ».

Dans ce quartier boisé, riche en espèces de toutes sortes, le projet a pour but de **préserver** cet environnement. Des **supports pédagogiques** permettent ici de présenter la biodiversité aux visiteurs.

Dès qu'elle en a l'occasion, la municipalité propose sur le site des animations pour associer les scolaires, les associations et les habitants du quartier à cette action.

En suivant les préconisations du diagnostic initial, de nouvelles pratiques de gestion sont mises en place. Les efforts ont été complétés par la pose de **70 nichoirs** et **gîtes à insectes** dans le quartier du Parc, mais aussi en centre-ville, dans le jardin de l'Hôtel de Ville et au Lac de la Métairie.

## C. Gestion des espèces envahissantes

Il est important de répondre aux inquiétudes des administrés concernant les espèces nuisibles, dont certaines peuvent porter préjudice à la santé humaine.

La commune a renouvelé son marché de dératisation pour traiter les réseaux, les bâtiments et les sites sensibles. Elle intervient aussi pour prévenir la prolifération des pigeons en ville.

Dans les quartiers plantés de pins, les chenilles processionnaires sont présentes. Selon la saison, la Ville conseille les habitants et détruit les cocons sur leurs espaces ainsi que sur les espaces publics avec la mise en place de pièges.

Le frelon asiatique est maintenant bien implanté dans notre Département. De juin à novembre, la collectivité apporte une aide financière de 50 € pour la destruction des nids.

Plus récemment, le moustique tigre s'est aussi installé. Pour éviter tout risque sanitaire, la Ville de Royan, l'ARS et le Conseil Départemental sensibilisent les administrés dans le but de supprimer les gîtes larvaires.





Situé **entre estuaires et zones humides** emblématiques, notre territoire est sensible à cette thématique. Les efforts menés pour bannir les pesticides chimiques et **réduire les consommations en eau** prennent ici tout leur sens.

Dans le choix des plantations, la municipalité se tourne vers des espèces vivaces. Les différentes techniques de paillage sont également généralisées dans les massifs, y compris avec des plantes couvre-sol.

La commune échange avec **trois associations syndicales** qui ont la responsabilité de la gestion de l'eau dans les marais. Elle leur apporte un soutien financier pour l'entretien des ouvrages et la gestion des plantes exotiques et envahissantes.

La Ville de Royan se distingue aussi par le suivi de la **qualité des eaux de baignade**. En plus des contrôles officiels, elle réalise en interne des analyses complémentaires. Sur les plages, le public est sensibilisé à un usage raisonné de l'eau des douches.

## E. Création de bassins de rétention d'eau

Dans le cadre d'une gestion globale des eaux de ruissellement, la commune a réalisé plusieurs aménagements.

Un projet global dans le quartier Maine-Geoffroy s'illustre par l'application de mesures vertueuses. Le nouveau quartier résidentiel, situé **rue des Renards** a fait l'objet d'une attention particulière en terme de sécurisation des familles dans leurs déplacements ainsi qu'au sujet de la **problématique du ruissellement des eaux**, tout en préservant le cadre naturel des lieux. Un axe doux, partant du quartier résidentiel, permet aux familles et aux écoliers de se rendre en toute sécurité à l'école Jean Papeau. C'est **3,5km de bandes cyclable et piétonne** qui ont été créées avec un accotement en herbe bordé de fossés (Liaison cyclable quartier de la Glacière - Quartier de la métairie / Entrée de Ville de Royan - Jaffe RD733 / rue de l'Houmade - rue des Renards et École Jean Papeau.

Enfin un bassin paysager **maîtrise les différents écoulements des eaux pluviales** du secteur et de la rocade **contre les inondations et réduit, ainsi les transferts de polluants**.



## 🏠 F. Réhabilitation du Marché central (récupérateur d'eau pour nettoyage)

Le **marché central** a fait l'objet d'une **rénovation en 2023** afin d'assurer la pérennité du bâtiment :

- Reprise des têtes de poteaux (piliers qui soutiennent l'édifice) et des longrines (poutres porteuses en béton armé)
- Amélioration des réseaux : eau potable, eaux usées, eaux pluviales
- Installation de nouveaux ciels d'étal
- Création d'un éclairage d'ambiance
- Rénovation du bar du Marché
- Renforcement de la gestion de déchets (conteneurs enterrés)

Ces travaux intègrent plusieurs éléments prenant en compte une **économie des ressources en eau**, notamment.

Le **nettoyage du sol** intérieur s'effectuera **avec les eaux de pluie**. Recouverte par la terrasse extérieure du café, une **cuve de stockage d'eau de pluie de 20 000 litres** accueille l'eau tombée sur un quart de la toiture (1 millimètre de pluie permet de stocker 800 litres). La capacité maximum offre une autonomie d'environ quinze jours. En cas de trop-plein, le **surplus est évacué dans le réseau d'eau pluviale**. À contrario, en période de sécheresse, la bascule sur le réseau de consommation d'eau classique se fait automatiquement.



## G. Actions en faveur du tri & du recyclage des déchets

En complément des circuits habituels, la Ville de Royan cherche à **mener des initiatives exemplaires**. Depuis déjà plusieurs années, les agents trient et recyclent tous les papiers de bureau.

En période estivale, des poubelles avec un double collecteur sont systématiquement installées aux abords des plages. Les usagers ont ainsi la possibilité de trier les déchets recyclables. Le long de la promenade du Front de mer, des poubelles connectées ont été déployées afin de réguler les collectes, offrant ainsi une gestion plus fine et un service adéquat au public profitant de cet espace.

La commune s'est engagée dans la collecte et le recyclage des mégots avec **ALCOME**. Ce **partenariat vise aussi à sensibiliser les consommateurs** et à installer de nouveaux cendriers dans les espaces publics.

Enfin, les administrés peuvent déposer et recycler les sapins de Noël dans des espaces dédiés. La Ville et les usagers peuvent ensuite **recupérer du broyat** pour pailler les massifs et les allées.



# H. Consommation énergétique & Photovoltaïque

Espace Verts / CTM / Espace Cordouan

Notre territoire dispose d'un **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**. La Ville de Royan participe activement aux réflexions visant à mettre en oeuvre une stratégie locale de réduction des gaz à effet de serre.

Grâce à la plateforme **Cara Renov'**, les administrés sont mieux renseignés et accompagnés pour les travaux en rapport avec les économies d'énergie. En partenariat avec l'agglomération, la commune propose des **balades pédagogiques** accompagnées d'une **caméra thermique**.

Une mission d'inventaire des consommations et d'audit énergétique des bâtiments communaux a été confiée à un étudiant ingénieur en alternance. La collectivité a aussi créé **sa propre Régie « Production d'énergies »** pour développer l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. La toiture du bâtiment principal des Espaces Verts produit déjà de l'énergie revendue à EDF. Un projet en cours pour le CTM prévoit, lui, de privilégier l'autoconsommation collective.

En matière d'éclairage public, presque un point sur deux fait l'objet d'une coupure en cours de nuit. La municipalité cherche maintenant à généraliser les extinctions nocturnes. Chaque année, **200 points lumineux sont remplacés par un éclairage à LED**.



Plus d'infos +



## I. Désimperméabilisation des sols

L'artificialisation des sols est aujourd'hui une préoccupation des pouvoirs publics, aussi bien à l'échelon national que local. La Ville apporte des **solutions de désimperméabilisation des sols urbains avec la revégétalisation**. Plusieurs programmes ont été réalisés et d'autres sont en cours ou prévus. Cette tendance est devenue un réflexe lors des études de réaménagements routiers et urbains.

Dans le cadre de la requalification des «U» du Front de mer de la Poste et Paul Doumer, la **nouvelle répartition des 56 places de stationnement** (dont 4 pour personnes à mobilité réduite) a permis **l'élargissement des trottoirs à 4 mètres** et la création d'une séparation végétalisée piétons / voitures qui absorbe le ruissellement de l'ensemble des eaux de pluie sur les zones de stationnement et piétonnes.

Un projet de plus grande ampleur est en cours de réalisation en résonance avec le **programme immobilier l'Orée du Parc** avec le traitement des rues adjacentes (avenue de la Grande Conche, avenue du Maréchal Leclerc) et l'implantation de stationnement Lincoln (forme de stationnement en long utilisant une découpe du trottoir par une série d'encoches) **séparée par des massifs** qui font, également, office de **receveurs d'eau de pluie des trottoirs**. Plus ambitieux, encore, la modification du square des Juifs avec la **suppression d'un tronçon de route**.





Photo R. Riehl - Ville de Royan - Avenue de la Grande Conche

Photo R. Riehl - Ville de Royan - U de la Poste, Boulevard de la République

**TABLETTES DE  
CHOCOLAT  
ET BRIOCHES  
RESTENT DANS  
L'EMBALLAGE**



**TORSE NU EN VILLE  
33 € D'AMENDE**



**CIVISME ET  
CITOYENNETÉ**



**LA PROPRETÉ  
DES TROTTOIRS  
C'EST PAS DU  
GÂTEAU**



**DÉJECTIONS CANINES  
NON RAMASSÉES,  
68€ D'AMENDE**





6

# QUALITÉ

du cadre de vie

## A. SPR - Site Patrimonial Remarquable

L'architecture des années 50, avec ses spécificités, son **aspect balnéaire** et ses **influences en particulier brésiliennes**, a longtemps connu un manque d'appropriation qui a entraîné la destruction d'œuvres emblématiques de la reconstruction : la poste, œuvre d'André Ursault, le casino Ferret, le portique.

En réaction, une prise de conscience a conduit à la protection de l'**église Notre-Dame, classée Monument Historique en 1988**. Puis, la municipalité a saisi l'importance de sauvegarder et de **protéger l'architecture des années 50** et plus largement l'ensemble de son patrimoine. Cela a conduit à l'élaboration en **1996 d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)**. Dans les années 2000, d'autres édifices majeurs de la reconstruction ont été également protégés. Depuis, de nombreuses actions sont engagées en ce sens : expositions, publications, visites guidées, conférences, ateliers pour les enfants.

La venue de nouveaux arrivants facilite la considération de la Ville, notamment pour son architecture et son urbanisme ouverts vers la mer, c'est dans cet esprit qu'a été lancé, en 2013, ce travail sur l'**Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine devenue Site Patrimonial Remarquable (SPR) depuis 2016**. Se réconcilier avec le passé et imaginer la Ville de demain, c'est aussi valoriser son identité originelle. La réhabilitation du Palais des Congrès, dans son aspect originel, tout en utilisant les dernières technologies, finalisée en 2023, allait dans ce sens. La municipalité a lancé les études de redynamisation du Front de mer dans le cadre de Royan 2030.

Le travail mené donne une vision globale de la Ville, de son patrimoine, de ses atouts, sans opposer l'architecture d'avant-guerre à celle des années 50.



Plus d'infos +



Photo R. Riehl - Ville de Royan  
Villa 50, quartier du Parc d'Émeraude

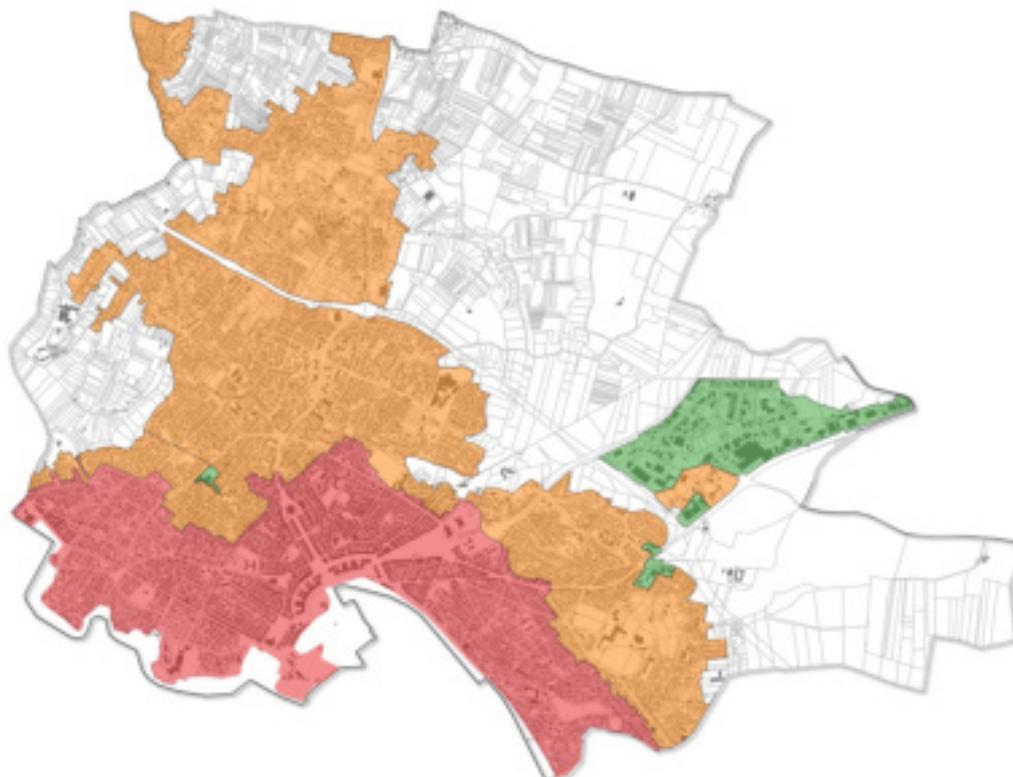
## B. RLP - Règlement Local de Publicité

Afin d'assurer la protection du cadre de vie, le **Règlement Local de Publicité (RLP)**, décidé par la municipalité et mis en place le 19 novembre 2020, vise à restreindre les dispositions nationales applicables à la publicité, aux enseignes et aux préenseignes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.

Il s'agit, pour la Ville, de **modérer les pollutions visuelles et lumineuses**. Cela répond à la nécessité de **préserver la biodiversité nocturne** et de **réduire la consommation énergétique** à l'échelle de la Ville puisque l'article 23 précise que les publicités lumineuses sont **éteintes entre 22 heures et 6 heures** et réglemente la taille des dispositifs.



Plus d'infos +



### Légende

-  ZP1 : Zone d'activité
-  ZP2 : Zone agglomérée
-  ZP3 : Périmètre du site patrimonial remarquable



Source :  
Zonage : Bureau d'étude GoPub Conseil  
Parcelles, bâti et commune : PC - Etalab  
-commune de Royan  
Réalisation : Bureau d'étude GoPub Conseil  
Mai 2019

## C. Entrées de Ville

### RD 733 - Rochefort-Royan

L'aménagement de l'avenue de Rochefort, entre la clinique Pasteur et le carrefour à feux, des rues des Pinsons et des Courlis, comprend la création d'un giratoire au niveau des rues de Guinielle et des Cerisiers. Ces travaux ont également permis la rénovation des réseaux d'eau, de gaz et de l'électricité. Toujours dans un souci répondant aux besoins grandissant de déplacement doux, avec l'opportunité de relier les Villes de Royan et Saint-Sulpice-de-Royan, a été crée une coulée «verte» axe piétons/cyclable sécurisée.

### RD750 - Médis-Royan

Les travaux consistent en l'aménagement du giratoire « Centre Leclerc » et celui dit « Papin » (côté zone commerciale Belmont à Médis).

L'aménagement de la section comprise entre le giratoire « Centre Leclerc » et la rocade RD 25 afin de l'agrandir, permet la réalisation d'une nouvelle bretelle qui desservira directement la rocade et fluidifiera la circulation.

### Planning des travaux

2<sup>ème</sup> partie, découpée en plusieurs phases, en évitant les périodes commerciales les plus importantes et l'affluence estivale :

- Traitement de l'étanchéité du pont avenue Louis Bouchet au-dessus de la RD 25 : 4<sup>ème</sup> trimestre 2024, avant la période des fêtes.
- Amélioration du giratoire RD 25/RD 750 : 1<sup>er</sup> semestre 2025, avant l'été.
- Traitement de la section courante entre le giratoire Branly/Lavoisier/RD 750 et le giratoire RD 25/RD 750 : 2<sup>ème</sup> semestre 2025 à partir de septembre et jusqu'avant les fêtes de fin d'année.



## D. Une meilleure prise en compte du handicap



La Ville, labellisée Ville amie des aînés - Argent, mène de **nombreuses actions** pour permettre à tous ses concitoyens de bénéficier d'un **environnement sécurisé** et de **rester indépendants**.

La Ville veille à ce que des équipements urbains, tels que des passages surbaissés et/ou sonorisés, des bandes podotactiles ou de la signalisation adaptée **favorisent les déplacements** des personnes en situation de handicap ou, encore, un maillage de toilettes publiques en cohérence avec ces cheminements.

Des travaux importants sont consacrés à la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Il s'agit généralement de créer des places réservées, des rampes d'accès, d'**adapter les sanitaires** ou la **signalétique**.

Des cheminements et des équipements adaptés (Tiralolo et Hippocampe) permettent aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) de profiter du sable et de la mer. La Grande Conche possède ainsi le **label « Tourisme et Handicap »**. La plage de Pontailiac est aussi accessible aux PMR.

## E. Un phare classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

Après confirmation par la France de retenir sa candidature en 2016 et un long travail pour défendre le projet, le **Phare de Cordouan a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO le 24 juillet 2021.**

À l'image de l'attachement des Royannais pour le plus ancien phare de France encore en activité, la Ville de Royan s'est pleinement investie pour soutenir la démarche lancée par l'**État et le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST)**.

En plus de répondre présent lors de la visite de l'expert et de mobiliser des personnalités, qui ont affiché leur soutien, la commune s'est attachée à valoriser la prise en compte du phare dans ses documents d'urbanisme et les supports d'information à destination du public (brochures, conférences...).

Cette reconnaissance aura des retombées positives pour Royan qui se trouve dans la zone dite « tampon » du monument et qui abrite, dans son Musée, un des sites relais à terre.



## F. Propreté de la Ville et des plages



Plus d'infos +

**La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est compétente pour la gestion des déchets collectés** en porte-à-porte ou sur les points en apport volontaire (déchèteries, colonnes à verre...).

La commune, elle, assure le renouvellement des corbeilles et l'entretien des espaces urbains. Pour les administrés, elle propose également un service de collecte des encombrants chez les particuliers.

Au niveau des avaloirs, la Mairie a installé des plaques avec la mention « **Ne rien jeter, ne rien vider, La Mer Commence ICI** ». Elles indiquent aux usagers que les déchets jetés sur le sol vont ensuite dans l'océan. La Ville distribue aussi, **gratuitement, des cendriers de poche.**

Sur les plages, alors que le ratissage mécanique est quotidien en été, les services laissent la nature reprendre ses droits en hiver. **D'octobre à mars, la collecte des déchets se fait manuellement et avec la contribution du public.**



## G. Des espaces de jeux plus variés

Pour les accueils de loisirs, les écoles, dans les jardins publics et les nouvelles zones résidentielles, la commune possède **16 aires de jeux et des équipements sportifs en libre-service**. Certains lieux, comme le **Bike park**, ont été réaménagés en espace multigénérationnel ainsi que le Jardin Guillaume Gillet en 2023.

Ces structures font l'objet d'un entretien et de contrôles visuels quotidiens. Des investissements sont faits régulièrement pour moderniser et sécuriser le matériel.

Au choix, les Royannais peuvent également suivre un **parcours sportif** installé face à la mer sur la promenade du Chay, faire une partie de **mini-golf** dans le jardin du Parc ou pratiquer des **sports de glisse urbaine** au niveau du Skate park.

Aux beaux jours, pour dynamiser les activités autour de la plage, la Ville de Royan installe des équipements, en libre accès, sur le Sablodrome de la plage de la Grande Conche pour la pratique des sports de plage.



Plus d'infos +



*Photo R.Riehl - Ville de Royan  
Espace ludique aux abords du Pump Track*

## H. Création d'un mur anti-bruit végétalisé



Dans le cadre d'une démarche de **diminution des nuisances sonores** liées à la RD25 et de l'**économie circulaire**, deux merlons ont été créés à partir des déblais (12 000m<sup>3</sup>) des travaux relatifs à l'aménagement de la RD 750 (avenue Louis Bouchet).

### **1ère section OA – Maine Geoffroy :**

Ce **mur anti-bruit**, de 380 mètres de long et 2 mètres de haut, accueille pas moins de 300 baliveaux (Érables, Charmes, Chênes verts, Cerisiers, Viorne ou Viburnum, Fusains...). Un exemple de réalisation fait il y a 5 ans est observable aux **abords du Vallon de Ration**. Pour la conception de ce merlon sur cette section, il a fallu abattre la haie bocagère sur 130 mètres linéaires environ.

### **2ème section P9 – devant la caserne des pompiers :**

285 mètres de merlons sont placés en arrière-plan le long de la voie sur une hauteur de 2 mètres. Ce tronçon a nécessité un léger élagage de la haie bocagère conservée.

La **section P8 sera programmée ultérieurement**, les collectivités ne maîtrisant pas encore le foncier sur ce tronçon.

## I. Franck Lamy

Les travaux sur le boulevard Franck Lamy ont débuté en septembre 2022 pour la **réhabilitation des réseaux d'eaux potables et d'eaux usées**.

Il était devenu nécessaire de réhabiliter le réseau d'assainissement et de **procéder au remplacement des conduites d'eau, conduites d'adduction** (transport vers d'autres quartiers) et **conduites de distribution « locale »**.

Les travaux ont repris après la saison estivale, en novembre 2023 pour, cette fois, la **réfection de la voirie et des trottoirs**.

Ce réaménagement vise à **améliorer les trottoirs** ainsi que la **bande de roulement**, par la même occasion un cheminement piéton et cyclable a été créé.

Le stationnement a également fait le sujet d'une modification, afin de garantir la sécurité des usagers ainsi que de faciliter leurs déplacements.

On retrouve d'ores et déjà un **stationnement dit en «Lincoln»**.





Une des réponses de la municipalité à la problématique de démographie médicale repose dans un premier temps, sur la **constitution de la future MSP** (Maison de Santé Pluridisciplinaire) qui comprend **8 cabinets** pour un exercice libéral et **deux infirmières ASALÉE** (Action de santé libérale en équipe) pour des **parcours de soins mutualisés et simplifiés** pour les patients.

La création du **Centre de Santé Jules Ferry**, dont la livraison est programmée pour avril 2024, accueillera, à l'étage, un **centre de santé géré par la Mutualité Française Centre Atlantique**, salariant des médecins généralistes. Le rez-de-chaussée sera dédié à des soins **médicaux et des paramédicaux** pour compléter l'offre de soins existante.

Enfin, l'ouverture d'un **cabinet de consultations médicales lié à la Pratique Sportive** (délivrance de certificats de non contre-indication) à l'Espace Cordouan, complexe sportif et siège de la **Direction des Sports de la Ville**, vient conforter le dispositif de santé.



## SOYONS ÉCO-RESPONSABLES

En laissant le végétal pousser librement, le riverain devient alors vite esclave et se laisse déborder par les plantes indésirables et envahissantes.

À cela, ajoutons qu'un espace non entretenu perd vite son caractère esthétique et permet rarement de bénéficier des avantages et bienfaits apportés par les végétaux.

### ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, seuls les produits phytosanitaires dont l'autorisation comporte la mention « emploi autorisé dans les jardins »\* peuvent être vendus, détenus et utilisés par les non professionnels (particuliers et personnes morales).

Il convient maintenant de trouver des solutions alternatives pour désherber, sans produits chimiques. La Ville ne peut donc plus assurer seule le désherbage des trottoirs et des caniveaux, sauf à multiplier le nombre d'agents municipaux dévolus à cette tâche. C'est pourquoi, la Ville de Royan par arrêté municipal n°18.2549 du 5 novembre 2018, prescrit l'entretien des trottoirs et l'élagage des plantations le long des voies publiques au propriétaire (ou syndic de propriété) ou locataire des propriétés jouxtant les voies publiques situées sur le territoire communal

\* produits de biocontrôle, à faible risque ou autorisés en agriculture biologique



**Le Plantain lancéolé** *Plantago lanceolata*  
 Famille : Plantaginacées  
 Floraison : Avril-October  
 Les feuilles sont en forme de lance.  
 Il est comestible et a des propriétés médicinales



**Le Mouron rouge** *Lysimachia arvensis*  
 Famille : Primulacées  
 Floraison : Juin-Décembre  
 La plante fait des petites fleurs rouges dans lesquelles se trouvent des graines toxiques





7

# EXEMPLES

de projets & de problématiques

## A. Mise en œuvre d'un «Plan Arbres»

La Ville de Royan a mis en place un **Plan Arbres** afin d'**améliorer la qualité de l'air**, de participer à l'**atténuation du réchauffement climatique**, permettre de **lutter contre les phénomènes d'îlot de chaleur** et d'**être un support de biodiversité**. L'objectif est de planter plus de 300 arbres/an soit plus de 2000 arbres sur la période 2020-2026.

En 2023, pas moins de 368 nouveaux sujets ont été plantés, soit un total de 1204 arbres depuis le début du dispositif.



Plus d'infos +

### Objectifs de plantation pour 2024

- Bassin des Renards : plantation d'une haie bocagère le long de la clôture avec 200 baliveaux
- Échangeur de la rocade à hauteur de la RD 750 : renforcement avec une première tranche de 50 sujets
- Lac de la Métairie : 25 nouveaux sujets
- Parc de la Mairie : 10 nouveaux sujets
- Tache Verte : 15 nouveaux sujets
- Bassin de récupération d'eau avenue Regazzoni : création d'une coulée Verte de 40 sujets
- Avenue du Québec : création d'une forêt de sapins
- Rue de la Paix : 2e tranche de plantation avec 30 sujets
- RD 750, sur l'ensemble du giratoire et autour des bassins d'orage : plantation de 200 sujets (subvention du Département de 10 000 €) et d'une haie bocagère.
- Le long du mur anti-bruit RD 25 (caserne des pompiers - rue de l'Houmade) : haies de 1500 baliveaux (subvention du Département de 10 000 €)



## B. Développement du jardin

### Guillaume Gillet (5 sens - Arboretum)



Chaque étude s'accompagne d'une réflexion sur la nature en Ville. Ce projet illustre cette démarche à chaque étape de sa conception.

Les **abords de l'école Louis Bouchet** ont fait l'objet d'un réaménagement complet dans la gestion des espaces verts et de la voirie, (déplacements doux, accessibilité et stationnement). La municipalité a souhaité **créer un parc multigénérationnel**, ludique et pédagogique, le « **Jardin Guillaume Gillet** ».

La première phase du projet était de **garantir la fluidité et la sécurisation des lieux** et les **impératifs liés à l'imperméabilisation des sols**. Puis la création d'un nouveau poumon vert en ville qui prend en compte l'implantation et les essences présentes afin d'y intégrer un cheminement cohérent vers différents espaces à **l'intérieur d'un arboretum** avec des temps de pause.

Enfin **un arboretum qui comprend 63 essences** différentes avec une signalétique qui invite, par QR code, à les découvrir. Le jardin comprend **un espace « bouliste »** et une aire de jeux (mur d'escalade, structures tubulaires mixant glisse et cross fit et portique). Un mur en moellons de 3 mètres entièrement rénové abrite des bancs, des treilles et des arches offrant une déambulation à la découverte des 5 sens. Cet univers garantit une expérience originale.

## C. Création d'une micro-forêt

À proximité du **Marais de Pousseau**, zone classée Natura 2000, l'ancienne décharge municipale a été reconduite fin 2022 en micro-forêt.

C'est sur une **superficie de 10 000m<sup>2</sup>** que les **2500 premiers balivaux**, très jeunes plans d'une hauteur allant de 40cm à 80cm, ont été plantés en **février 2023**. Avec près d'une trentaine d'essences différentes dont des chênes blancs et verts, des tilleuls, des érables ou encore des arbres fruitiers., ces plantations devraient **permettre de restaurer les sols dégradés, de limiter l'érosion et de renaturer rapidement le site**. Les arbres ont été plantés proches les uns des autres afin de **stimuler la flore locale et reboiser rapidement la zone**.

En 2024, le **Département de la Charente-Maritime** va contribuer à **enrichir et étendre la micro-forêt** composée de l'ancienne décharge municipale, par l'implantation de **2 000 nouveaux très jeunes plants sur une surface de 7 000 m<sup>2</sup>**.



Photo 4 vents - Micro-forêt

## D. Les jardins partagés



Le **Vallon de Ration** est le premier lieu accueillant des jardins partagés sur **58 parcelles**. Grâce au soutien des **Moutonniers de l'Estuaire**, la Ville entretient une partie des prairies avec de l'**écopâturage**. La présence des **moutons et de l'âne Shrek est alors une alternative aux interventions mécaniques**. Ce site héberge également un **grand verger conservatoire où cinq ruches** ont été installées pour la pollinisation des arbres fruitiers.

Depuis 2023, le site « **Les Viviers** » étoffe l'offre de jardins partagés avec **14 pièces parcellaires** calées sur la même gestion et fonctionnement que l'emblématique « Vallon de Ration ». Cette extension répond à une **demande croissante des administrés** qu'ils soient jeunes, plus âgés, en famille ou entre amis, en résidence collective ou maison individuelle.

- La gestion commune de ces sites dépend de trois services :
- **Domaine Communal** pour la gestion administrative,
  - **Environnement** pour le respect des règles environnementales et la conciliation
  - **Pôle Cadre de Vie** pour l'aménagement, l'entretien et la médiation.

## E. Réhabilitation du Palais Royan Événement

Certains édifices de Royan ont retrouvé une nouvelle jeunesse :

**Le Musée** a fait peau neuve et a réaménagé ses collections. Le **château d'eau de Belmont** a bénéficié d'importants travaux, tout comme le **Bureau d'Information Touristique aux galeries Botton**.

Symbole de la **Reconstruction**, l'**église Notre-Dame** a fait l'objet d'importants travaux de restauration permettant de consolider les bétons, de donner une seconde vie à l'orgue et **un nouvel éclairage aux vitraux**.

Le **Palais des Congrès**, l'un des édifices emblématiques de la reconstruction, renommé « **Le Palais Royan Événements** » fait face à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde et à l'océan Atlantique.

C'est un site multifonctionnel qui propose de **nombreux événements** grâce à une grande modularité des espaces proposés : séminaires, conférences, team-building, forums, expositions, concerts, soirées de gala...

Le rez-de-mer est réaménagé pour accueillir le **Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)**.

L'exposition permanente présente l'**évolution architecturale et urbaine de la Ville**, en particulier depuis le développement des bains de mer, au XIX<sup>e</sup> siècle, à **la reconstruction**, dans les années 1950. Le CIAP comporte également une boutique, une salle d'ateliers pédagogiques et un espace pour les expositions temporaires.



Plus d'infos +



## F. Création d'une micro-crèche

Sa capacité de **12 places** fait suite à différents constats observés sur le territoire :

- Une **hausse du nombre d'enfants** entre 2019 et 2021 à Royan
- Des **familles supplémentaires** sur la commune grâce à la politique enfance jeunesse développée et à la politique de logement
- Un **taux de couverture en baisse sur les accueils individuels** (baisse du nombre d'assistantes maternelles)
- Un **nombre de demandes en hausse sur la crèche municipale** (51 demandes pour 9 places en 2021 et 49 demandes pour 12 places en 2022)

**Les objectifs sont multiples :**

- Répondre aux besoins des familles sur les modes de garde du jeune enfant
- Développer une politique sociale permettant d'attirer les familles sur la commune
- Dynamiser le quartier de « La Glacière » en développant un projet petite enfance

Le projet d'un **bâtiment de 130 m<sup>2</sup>** aux normes écologiques et environnementales, l'aménagement d'un jardin pédagogique, d'**une aire de jeux** pour les enfants verront le jour avec le soutien financier de la Caf et celui du « plan rebond ».



## G. Réhabilitation du Front de Mer

Lors d'une première phase de concertation, le Maire a organisé près de 50 rendez-vous avec les commerçants, associations, syndicats de copropriété et les délégués de quartier afin de connaître la vision de chacun en amont de ce projet.

Suite à un concours de paysagistes concepteurs, le 6 décembre dernier, un jury composé d'élus et de techniciens a classé première la société SCE et ses Ateliers UP+ pour la réhabilitation du Front de Mer.

Le projet retenu fait apparaître une volonté de renouer avec l'esprit originel des lieux en y incluant les nouvelles tendances en terme de mode de vie à venir et préoccupations environnementales.

Cela se traduit par la réouverture des « U » du centre-ville vers la mer, la suppression des « vagues » et des parois vitrées pour retrouver les terrasses ensoleillées de 1950. Le retraitement des espaces verts du site jusqu'au littoral fait aussi partie du projet. Tous les déplacements vont être repensés (déplacements doux, cheminements transversaux, réduction de la place de la voiture, axes piétonniers).

Une désimperméabilisation des sols et un traitement des eaux aidera à l'encrage racinaire des essences et à la modération des îlots de chaleurs.



## G. Réhabilitation du Front de Mer

En 2024, cet avant-projet sera présenté aux commerçants et à la population. Il s'agira ensuite d'étudier les différentes observations qui remonteront de ces concertations et de les prendre en compte lorsque cela sera possible.

Puis une réunion publique sera programmée afin de présenter le projet final aux Royannais.

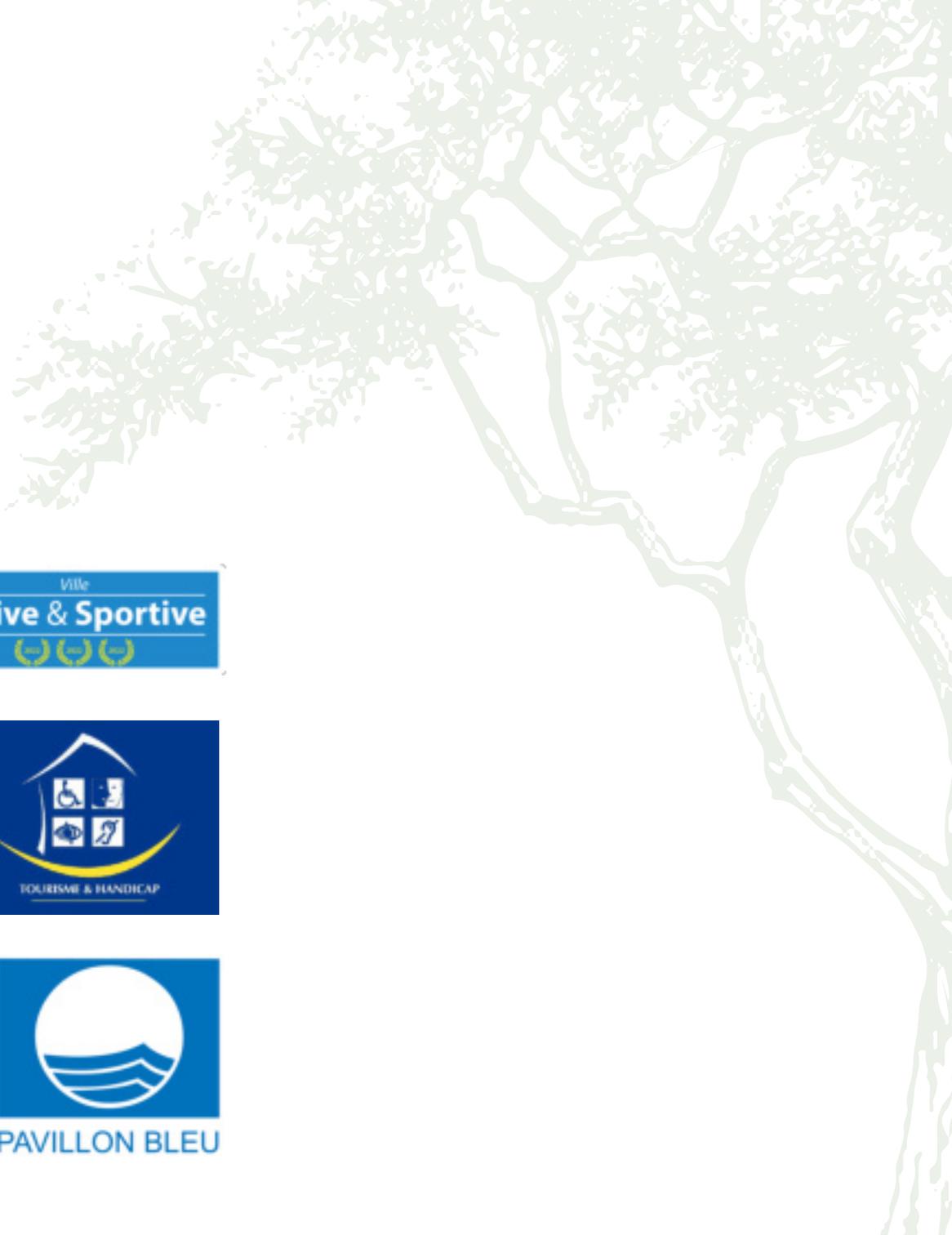
Enfin le planning prévisionnel, imaginé à ce stade, serait le suivant :

- > 1ère phase de travaux : octobre 2024 à avril 2025.
- > 2ème phase de travaux : octobre 2025 à avril 2026.



Visuel SCE et ses AteliersUP  
Ébauche du projet







**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Patrick MARENGO**, Maire de Royan  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Royan Atlantique

**CO-DIRECTEURS**

**Didier SIMONNET**, 1<sup>er</sup> Adjoint  
Grands Projets - Urbanisme  
Environnement - Transport  
Conseiller Communautaire  
Royan Atlantique

**Julien DURESSAY**, Conseiller Délégué  
Plages - Énergie - Nature en Ville  
Conseiller Communautaire  
Royan Atlantique

**RÉDACTIONNEL**

**Philippe COUDERC**, Responsable  
du Pôle Cadre de Vie

**Damien NOUGUÈS**, Responsable  
du Service Environnement

**Yannis NEAU**, Responsable  
du Service Communication

**PHOTOS**

**Raymond RIEHL**, Ville de Royan

**Arnaud VALLI**, Ville de Royan

**4 Vents**

**GRAPHISME & MISE EN PAGE**

**Jodie CADOR**, Ville de Royan

**IMPRESSION**

**Atlantique Offset**

## CONCEPTION DU SUPPORT

Dans le cadre de notre candidature au concours « Villes & Villages Fleuris », il nous paraissait essentiel de créer un livret en accord avec notre démarche environnementale.

C'est pourquoi notre livret se constitue de la manière suivante :

- **Pour l'impression :**
  - papier Offset standard Coral Book White labellisé PEFC : garantissant 100% de matières issues de forêts gérées durablement ou issues de sources recyclées
  - imprimeur labellisé Imprim'vert® : contribue à la diminution des impacts de l'activité sur l'environnement
- **Pour la conception :**
  - utilisation de la typographie « Ryman Eco », pour les titres économie de 33% d'encre en moyenne
  - utilisation de la typographie « Garamond », pour le corps de texte économie de 24% d'encre en moyenne
  - éléments graphiques évoquant le patrimoine végétal et naturel de la Ville de Royan
  - utilisation de couleurs minérales et végétales

